



Diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg

## CHARTRE D'ACCUEIL ENTRE L'ÉVÊQUE DU DIOCÈSE ET LE PRÊTRE VENU D'AILLEURS

### ENGAGEMENT DE L'ÉVÊQUE

Je suis heureux de vous accueillir au sein du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg. Votre présence dans notre diocèse est un véritable signe de communion entre Eglises. Elle manifeste l'universalité de la mission dans l'esprit du don réciproque de la foi.

Votre première année pastorale parmi nous sera considérée comme probatoire. Un bilan sera établi à son terme et ses conclusions détermineront la poursuite ou non du ministère. Durant cette période, je m'engage à vous donner un temps pour :

- Observer le pays, le diocèse, la paroisse...
- Apprendre à gérer les différences culturelles et de pratiques pastorales
- Permettre des occasions de parler de votre pays et de votre Eglise, des rencontres de connaissances mutuelles entre vous-même et tous les accueillants
- Vous former.

Je serai attentif à vous donner une place dans le presbyterium diocésain.

Pendant la durée de votre ministère dans le diocèse, je ferai régulièrement le point avec vous sur le déroulement de la mission et je maintiendrai le contact avec votre diocèse d'origine, notamment en informant sur votre travail, votre attitude, votre comportement, votre état de santé ainsi que sur votre intégration dans l'Eglise locale.

Pour favoriser votre accueil et votre insertion dans notre diocèse, je mandate la « *Cellule diocésaine d'accueil et d'accompagnement* » comme organe de références et pour entretenir le lien direct entre vous et les instances diocésaines (pastorales, administratives et de formation).

### ENGAGEMENT DU PRÊTRE

Je vous invite à découvrir la vie et l'organisation du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, d'abord par la lecture du « *Livret d'accueil* » et ensuite en vous intéressant à la pastorale qui s'y vit.

Vous participerez à des rencontres organisées sur votre territoire d'insertion pastorale pour faire connaissance, lieux de partage mutuel et de découverte des cultures des uns et des autres.

Afin de favoriser votre intégration dans le diocèse, je vous demande de suivre les formations qui vous sont proposées et de répondre aux évaluations et bilans intermédiaires qui vous seront demandés.

Vous exercerez avec diligence le ministère qui vous est confié, en accord avec la lettre de nomination et le cahier des charges et vous collaborerez avec l'ensemble des acteurs de l'Eglise locale, prêtres, diacres, laïcs professionnels ou bénévoles.

Vous avez envers l'évêque du lieu les mêmes obligations et droits que les prêtres incardinés dans le diocèse. Par ailleurs, pendant toute la durée de l'engagement, vous maintiendrez un contact étroit avec l'évêque de votre diocèse d'origine.

Pour toute question, vous pouvez vous adresser en tout temps aux personnes de références à disposition sur votre lieu d'insertion pastorale ou à la « *Cellule diocésaine d'accueil et d'accompagnement* ».

En vous remerciant pour votre engagement, je vous donne ma bénédiction pour un ministère fécond.

L'ÉVÊQUE :

LE PRÊTRE :